

Pays de la Loire, Sarthe
Bonnétable
1_11 rue de Horncastle

Ensemble de 6 maisons, 1-11 rue de Horncastle à Bonnétable.

Références du dossier

Numéro de dossier : IA72058488
Date de l'enquête initiale : 2015
Date(s) de rédaction : 2016
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : maison
Parties constituantes non étudiées : communs

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : PCI 2016, AL, 46, 48, 49, 53, 193, 283, 289

Historique

Les six maisons ont été construites entre 1873 et 1897 environ pour différents propriétaires, à l'entrée en ville du Chemin de Grande Communication n° 7. La plus ancienne est la maison 1 achevée en 1873 (puis augmentée vers 1879-1880 ?) pour l'entrepreneur de bâtiments François Labelle. Les cinq autres datent d'entre 1883 et 1896, pour trois d'entre-elles pour le même François Labelle (probablement la maison 3 et les maisons mitoyennes 5 et 7) et pour le maître-charpentier François Savarre pour une autre. En 1886, la maison 3 abritait une auberge et la maison 5 le belge Clément Lardrière, propriétaire d'une tuilerie sur le champ de foire.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle (), 4e quart 19e siècle ()

Description

Les six maisons partagent des caractères communs : les plans sont doubles en profondeur, le gros-oeuvre est en maçonnerie enduite (avec chaînes d'angles pour la maison 3), les élévations présentent deux niveaux (rez-de-chaussée sur sous-sol et étage carré ou rez-de-chaussée surélevé sur étage de soubassement et étage en surcroît), les baies sont réparties selon un rythme ternaire (porte accostée de deux fenêtres), les toits à croupe sont couverts d'ardoises (remplacées par de la tuile mécanique sur la maison 11). Elle se différencie par leur emplacement sur la parcelle (maisons discontinues, sauf pour les maisons mitoyennes 5 et 7) et par rapport à la rue (maisons 1 et 3 alignées sur la rue, les autres alignées en retrait de la rue et originellement précédées d'une petite cour close) ou par le mode de couverture des baies (à plate-bande avec ou sans corniche ou en arc segmentaire).

Les communs en maçonnerie enduite sont couverts de toits à longs pans ou d'apentis et de tuiles plates. Ceux des maisons 1 et 3 se distinguent par leur importance (logement, remise, étable).

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : maçonnerie, enduit
Matériau(x) de couverture : ardoise, tuile plate, tuile mécanique
Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, étage de soubassement, 1 étage carré, étage de comble
Type(s) de couverture : croupe ; toit à longs pans ; apentis

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Statut, intérêt et protection

Protections :

Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations



Plan chronologique

Dess. Julien (reproduction) Hardy
IVR52_20167200017NUDA



Elévations sur la rue
des maisons 5, 7 et 9.
Phot. Yves Guillotin
IVR52_20177200741NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Bonnétable, présentation de la commune (IA72001903) Pays de la Loire, Sarthe, Bonnétable
Les maisons de la ville de Bonnétable. (IA72058587)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Julien Hardy

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général



Plan chronologique

Référence du document reproduit :

- Fond : Plan cadastral informatisé de la commune de Bonnétable, à jour pour 2015. Informations complémentaires issues des plans cadastraux de 1835 des communes de Bonnétable (archives départementales de la Sarthe, PC/040) et Aulaines (archives départementales de la Sarthe, PC/015). (Direction générale des impôts - cadastre).

IVR52_20167200017NUDA

Auteur de l'illustration : Julien (reproduction) Hardy

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévations sur la rue des maisons 5, 7 et 9.

IVR52_20177200741NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Guillotin

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation